



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole

CATALOGUE DES FORMATIONS EN 2022

Mis à jour le 30 mai 2022

Référentiel National Qualité

Audit par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié
■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

ASF FRANCE

Avocats Sans Frontières France est une association de solidarité internationale, fondée en 1998 qui a pour objet de :

- **Favoriser** l'accès au droit et à une justice équitable pour les personnes vulnérables éloignées de celle-ci, détenues arbitrairement ou torturées.
- **Défendre** toute personne privée d'une défense libre et indépendante ainsi que les défenseurs des droits humains menacés ou violentés dans l'exercice de leur fonction.
- **Renforcer** la capacité d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la défense et de la promotion des droits humains (société civile et système judiciaire).

Pour cela, ASF France use de tous les moyens qui sont à sa disposition et peut saisir toute institution nationale ou internationale, juridictionnelle ou non juridictionnelle, et intervenir devant elles, y compris à travers la constitution de partie civile devant les juridictions compétentes.

Depuis notre création, [la formation est au cœur de notre mission](#) car elle constitue un outil indispensable à la réalisation de notre objectif premier : [assurer une défense de qualité à celles et ceux qui en sont privés](#).

Dans le contexte actuel, [face aux défis lancés à la défense des droits humains](#), tous les experts bénévoles d'ASF France se mobilisent à vos côtés pour [décupler notre pouvoir d'agir](#) à travers notamment la formation.

Merci pour votre engagement.



Vincent FILLOLA et Julien POURQUIÉ KESSAS
Co-Présidents Avocats Sans Frontières France

SOMMAIRE

<u>En suivant nos formations, vous soutenez nos actions !</u>	<u>page 3</u>
<u>Présentation du service formation</u>	<u>page 4</u>
<u>Nos intervenants formateurs</u>	<u>page 5</u>
<u>Programme annuel de formation</u>	<u>page 7</u>
<u>Programmes détaillés</u>	<u>page 8</u>
<u>Prestations à la demande</u>	<u>page 15</u>
<u>Informations pratiques</u>	<u>page 17</u>
<u>Bulletin de pré-inscription</u>	<u>page 18</u>

EN SUIVANT NOS FORMATIONS, VOUS SOUTENEZ NOS ACTIONS !



À travers ses actions, ASF France contribue à l'atteinte de 5 des 17 objectifs de développement durable



En 2022, nous intervenons dans **7 pays**: Cameroun, Côte d'Ivoire, Grèce, Guinée, Haïti, Mali et Nigéria. Nos priorités sont d'étendre notre appui à la société civile et de maximiser l'impact solidaire pour les **personnes migrantes**, les personnes victimes des **violences sexuelles** ou basées sur le **genre**, les **personnes privées de liberté**, les personnes victimes d'actes de **torture**, ou encore pour les **défenseurs de l'environnement** menacés, enlevés ou assassinés.

En choisissant de suivre une de nos formations, de mettre en place une conférence ou de confier une mission de conseil à nos intervenants volontaires experts, vous soutenez nos projets.

L'intégralité des revenus obtenus est dédiée au financement de nos actions.

Pour en savoir plus, consultez notre plan d'action 2022 [en ligne](#)



MERCI DE FAIRE CE CHOIX ENGAGÉ À NOS CÔTÉS,
COMME NOS NOMBREUX PARTENAIRES

BAILLEURS & PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



SOUTIENS PRIVÉS & MÉCÉNAT



PRÉSENTATION DU SERVICE DE FORMATION ASF FRANCE



**Formateurs experts
et méthodes
reconnues**

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
La certification qualité a été délivrée au titre de nos
ACTIONS DE FORMATION



**Prises en charge
possibles (OPCO /
FIFPL)**



+ de 20 ans d'expérience



**Bénéfices dédiés aux
actions d'ASF France**

NOTRE PÉDAGOGIE

Nos formateurs utilisent des méthodes pédagogiques **dynamiques et interactives**, qui permettent aux stagiaires d'optimiser l'acquisition des savoirs et des savoir-faire. Les formations proposées alternent **théorie et pratique**, avec des outils favorisant l'**échange d'expériences**. Les mises en situation et les échanges de pratiques sont privilégiés pour permettre aux participants de repartir avec des éléments et des outils concrets à mettre en œuvre à l'issue de la formation. Un dossier vous sera remis à l'issue de la formation. Des **évaluations des acquis et de la satisfaction** sont prévues.

UNE QUALITÉ RECONNUE

Notre centre de formation intervient en France auprès des **barreaux, des centres de formation, des écoles d'avocats**, ainsi qu'à l'étranger dans des juridictions pénales internationales telles que la Cour Pénale Internationale (CPI). Nos formations sont soutenues par la coopération internationale des États et leurs organisations telles les **Nations unies et l'Union européenne**.

Référencé sur **Datadock**, notre organisme s'est aussi vu délivrer la certification **Qualiopi** au titre de ses actions de formation. Il est donc possible de demander la **prise en charge** de nos formations par les opérateurs de compétences (**OPCO**) au titre de la formation professionnelle continue. De plus, **homologuées** par le Conseil National des Barreaux (**CNB**), nos formations juridiques sont éligibles pour la **formation continue obligatoire** des avocats et à la **prise en charge** par le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (**FIF PL**).

À QUI S'ADRESSENT NOS FORMATIONS ?

- Des avocats et praticiens du droit confrontés à des questions juridiques inédites liées à la défense d'accusés et de victimes devant des juridictions nationales ou internationales
- Des étudiants, des universitaires qui veulent développer leurs compétences sur des approches juridiques spécifiques à la défense des droits humains
- Des associations, ONG, entreprises et institutions qui souhaitent acquérir, développer et transmettre une approche concrète et engagée de la culture des droits humains
- Nos membres, afin de leur permettre d'assurer pleinement leurs missions et les projets dans les pays où nous intervenons

Vous avez un doute ? Contactez le service formation :
formations@avocatssansfrontieres-france.org

TÉMOIGNAGES

Le contenu des modules d'enseignement dispensé m'a permis de maîtriser les notions fondamentales liées aux droits de l'homme, l'interdépendance des droits et de contribuer à l'amélioration de la qualité des outils et formulaires de collecte et de suivi des violations des droits fondamentaux.

Madame Aminata BARRY, Alliance des Médias pour les Droits Humains Guinée

"J'ai particulièrement apprécié les ateliers pratiques comme le jeu de rôle et la technique dite du mixage ! Ces connaissances me permettront d'assurer au mieux les formations sur le terrain."

Me Clémence Cottineau,
avocate au barreau de Paris, présente à la Formation de Formateurs des bénévoles

Taux de
SATISFACTION
89%*

*Bilan des formations ASF France
réalisées en France en 2021

NOS INTERVENANTS FORMATEURS

Nos intervenants formateurs sont des praticiens **engagés bénévolement** dans notre association. Ils constituent un **réseau unique d'experts, acteurs du terrain, praticiens du droit** (avocats, magistrats, juristes, membres d'institutions partenaires ou d'ONG), réunissant un **haut niveau de compétences techniques et méthodologiques**. Par leur engagement au sein d'ASF France, nos formateurs contribuent à notre mission en transmettant **leur savoir et leur expertise dans le domaine de la défense des droits humains**. Ils permettent, grâce aux formations qu'ils dispensent, le financement des actions d'ASF France. Tous nos intervenants sont **formés à des méthodes pédagogiques spécifiques, dynamiques et interactives** permettant une réelle montée en compétences et en efficacité.



Marie-José
Cantier-Herrmann

Dès sa création, j'ai mis mes compétences et mon expertise en matière d'ingénierie et de formation au service des projets d'ASF et de ses valeurs en accord avec mes engagements personnels et professionnels.



Julien
Bareguwera

Avec une double expérience en tant qu'avocat, ancien Procureur de la République et ancien conseiller juridique du Ministre de la Justice au Burundi, je participe au sein d'ASF au renforcement des capacités des acteurs du monde judiciaire depuis 2007.



Françoise
Fraigneau

Avocate honoraire et ancien bâtonnier de La Roche Sur Yon, j'ai participé à de nombreuses formations notamment sur les personnes vulnérables, le droit des personnes privées de liberté, le droit des femmes et le rôle de l'avocat.



Amine
Abdelmadjid

Avocat au barreau de Paris, je suis engagé au service d'une cause : protéger les libertés fondamentales, défendre une certaine idée de la dignité et me battre pour la Justice pour tous.



Constance Lucia
Mainier Schall

Avocate et docteur en droit passionnée par l'Europe, la Justice et les droits de l'homme, j'exerce principalement en droit des étrangers, droit pénal et droit de l'Union européenne. Je suis créatrice de la conférence "La confiance en soi et la prise de parole en public".



Caroline Walter

Après avoir travaillé sur des projets en droit international pénal et en droits de la personne, j'ai rejoint le Bureau du Conseil public pour les victimes de la Cour Pénale Internationale (CPI) en 2007, dans des équipes de représentation juridique des victimes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.



Raphaël Balloul

J'exerce comme avocat en droit public au Barreau de Rennes, où je suis également membre du groupe de défense des étrangers. J'ai rejoint ASF France en 2020 avec l'envie de m'investir dans la défense des droits fondamentaux.



Nicolas Baranger

Ayant prêté serment en 2005, j'ai tout d'abord exercé la profession d'avocat dans le ressort de la Cour d'appel de Versailles pendant plus de 10 ans. Aujourd'hui inscrit au barreau de Nice, j'interviens principalement en droit de la famille, droit des contrats et recouvrement de créances.



Françoise
Bastien-Rabner

Membre active d'ASF France depuis des années, j'ai mis, au service de mes engagements pour les droits humains, mon expérience de magistrate, de professeure d'Université et de formatrice. Je m'investis dans les projets et le conseil d'administration de notre ONG



Nathalie Leblanc

Avocate inscrite au Barreau du Québec, je suis devenue bénévole chez ASF France en 2019, après avoir travaillé pendant plus de 15 ans en droit pénal international au sein d'équipes de défense au TPI du Rwanda, la CPI et le Tribunal spécial pour le Liban.



PROGRAMME ANNUEL DE FORMATION

Nos modules de formation ont pour objectif de :

- Transmettre notre expérience, nos compétences et notre pratique de la défense des droits humains fondées sur nos savoir-faire depuis plus de 20 ans
- Renforcer le pouvoir d'agir de la société civile (associations, ONG, institutions, entreprises) et des acteurs du système judiciaire pour la défense et la promotion des droits humains
- Intégrer les praticiens du droit qui veulent rejoindre ASF France



PROGRAMME ANNUEL DE FORMATIONS

Les formations sont ouvertes aux avocats, praticiens du droit, étudiants, intervenants associatifs, institutionnels...

5 FORMATIONS POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES



DROIT D'ASILE

24 mai à Toulouse
et
26 sept. en ligne



DROITS DES FEMMES VICTIMES DE VBG

17-18 juin à Paris
et
27-28 oct. en ligne



FORMATION DE FORMATEURS

Fondamentaux
31 mai-2 juin à
Toulouse
et
6-7 octobre à Paris

Renforcement
10-11 juin et 28 et 29
octobre en ligne

2 MODULES POUR
AGIR AVEC ASF
FRANCE



DÉFENSE DES VICTIMES DEVANT LA CPI

9 et 10 juin en ligne
/ Paris à partir de
novembre



DROITS DES PERSONNES EN DETENTION

25-26 novembre
à Paris

D'AUTRES FORMATIONS SERONT
AJOUTÉES DANS L'ANNÉE. SOYEZ
ATTENTIFS AUX MISES À JOUR DU
CATALOGUE!

Vous avez des exigences particulières ?
Vous souhaitez une formation spécifique pour vos collaborateurs ?

DES MODULES SUR-MESURE ET SUR SIMPLE DEMANDE

Des thématiques **supplémentaires**, comme les droits des mineurs isolés, la défense des personnes vulnérables, la défense d'urgence, droits humains et RSE, Droit et environnement, etc.

Consultez notre page **Prestations à la demande**

FORMATION AS F R A N C E



INFORMATION PRATIQUE

Durée: 8 heures (1 journée)

Dates et lieux:

- 24 mai à Toulouse
- 26 septembre en ligne

Public cible:

- Professionnels du droit et, plus largement, de la prise en charge des demandeurs d'asile,
- Etudiants en droit
- Elus locaux

Prérequis: aucun

TARIFS

Non adhérent: 150€
Adhérents: 75€
Etudiants: 40€

LE DROIT D'ASILE ET LE PARCOURS DU DEMANDEUR EN FRANCE ET DANS L'ESPACE EUROPEEN



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour appréhender les enjeux de la demande d'asile en France et dans l'espace européen.



PROGRAMME

- // L'arrivée sur le territoire européen
- // La demande d'asile
- // La détermination de l'Etat membre responsable et la contestation du renvoi vers un autre membre du règlement Dublin III
- // Les droits du demandeur
- // La contestation du refus
- // Le statut du réfugié et la situation de l'étranger débouté



ANIMATION



Constance Lucia
Mainier-Schall



Raphaël Balloul

Méthodologie

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation. Les cas pratiques permettront de mesurer la maîtrise du contenu de la formation par l'apprenant et sa capacité à situer le demandeur d'asile dans son parcours, à l'orienter et à le conseiller.

LES DROITS DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour appréhender la défense, l'assistance et l'accompagnement efficace des victimes de VBG.



PROGRAMME

- // Les VBG et les mesures d'accompagnement des victimes
- // Les normes internationales, régionales et nationales régissant le droit des victimes de VBG
- // Les juridictions compétentes et les recours contentieux pouvant être mis en œuvre, tant en droit national que régional
- // Les mesures de protection avant la phase contentieuse
- // La procédure contentieuse pour une défense efficace des victimes de VBG



ANIMATION



Françoise
Fraigneau



Amine
Abdelmadjid



Julien
Bareguwera



Nathalie
Leblanc

Méthodologie

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupes et jeux de rôles.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

FORMATION ASF FRANCE



INFORMATION PRATIQUE

Durée: 14 heures

Dates et lieux:

- 17 et 18 juin à Paris
- 27 et 28 octobre en ligne

Public cible:

- Professionnels du droit et, plus largement, de la prise en charge des victimes de VBG
- Etudiants en droit

Prérequis: aucun

TARIFS

Non adhérent: 300€
Adhérents: 150€
Etudiants: 75€

FORMATION ASF FRANCE



INFORMATION PRATIQUE

Durée: 14 heures

Dates et lieu:

- 25 et 26 novembre à Paris

Public cible:

- Professionnels du droit et, plus largement, des organisations de défense des droits des personnes privées de liberté en France et dans le monde.
- Etudiants en droit

Prérequis: aucun

TARIFS

Non adhérent: 300€

Adhérents: 150€

Etudiants: 75€

LES DROITS DES PERSONNES EN DETENTION



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour appréhender la protection des droits des personnes dans les lieux privés de liberté grâce à l'utilisation des textes nationaux et internationaux.



PROGRAMME

- // Les droits essentiels des personnes privées de liberté à travers les textes nationaux et internationaux
- // Les personnes vulnérables dans les lieux privés de liberté
- // Les atteintes à la dignité dans les lieux privés de liberté
- // Echange d'expériences sur les difficultés rencontrées
- // Le recours au Contrôleur Général des lieux de privation de liberté et au Défenseur des droits.



ANIMATION



Françoise
Fraigneau



Caroline Walter

Méthodologie

La mixité professionnelle et des acteurs de la société civile et le travail en sous-groupe permettra de procéder à l'identification partagée des cas de violation des droits des personnes privées de liberté et des difficultés rencontrées pour les faire respecter, et de découvrir les initiatives solidaires locales.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

FORMATION ASF FRANCE



INFORMATION PRATIQUE

Durée:

- **Fondamentaux:** 12 heures

- **Renforcement:** 12 heures

Dates et lieux:

Fondamentaux :

- 9 et 10 juin en ligne

- A partir de mi-novembre à Paris

Renforcement :

- A partir de mi-novembre à Paris

Public cible:

Professionnels du droit et, plus largement, de la défense devant la CPI, ainsi que les étudiants en droit international.

Prérequis

Fondamentaux : aucun

Renforcement : avoir suivi la formation d'ASF France sur les fondamentaux ; ou justifier d'acquis fondamentaux sur la défense des victimes devant la CPI

LA DÉFENSE DES VICTIMES DEVANT LA COUR PENALE INTERNATIONALE (CPI)



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour fournir aux victimes une assistance et une représentation efficace devant la CPI, garantissant la prise en compte de leur rôle et de leurs droits.



PROGRAMME

Fondamentaux :

// Identifier et définir les victimes de crimes relevant de la CPI

// Déterminer et lister les droits des victimes : la question de l'appréciation de la notion faite par les chambres conditions pour être autorisé à faire valoir ses droits de victimes devant la CPI.

Renforcement :

// Maîtriser la mise en œuvre de l'assistance et de la représentation des victimes devant la CPI : principes de choix d'un représentant légal / l'articulation avec le rôle du bureau du Conseil public pour les victimes.

// Evaluer et maîtriser l'articulation de l'intervention des victimes avec la défense de l'accusé et le travail du bureau du Procureur.



ANIMATION



Nicolas Baranger

Méthodologie

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupes et jeux de rôles.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

TARIFS

- Fondamentaux ou Renforcement:

Non adhérent: 150€

Adhérents: 75€

Etudiants: 40€

- Fondamentaux + Renforcement:

Non adhérent: 300€

Adhérents: 150€

Etudiants: 75€

LE FORMATEUR EFFICACE D'ASF FRANCE



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour concevoir et animer des formations dans leurs domaines de spécialités en cohérence avec les projets d'ASF France.



PROGRAMME

Les fondamentaux de la formation d'adultes

// Concevoir, préparer l'animation d'un programme de formation adapté à des publics divers en France et à l'étranger

// S'approprier la démarche, les méthodes et les outils de la transmission de savoir faire

// Développer sa capacité d'animation (présentiel)

Le renforcement de la formation d'adultes

// Améliorer la cohérence et la dynamique de la progression pédagogique

// Optimiser l'utilisation des différentes méthodes actives et directives

// Coanimer, gérer les groupes difficiles, travailler avec un interprète



ANIMATION



Marie-José
Cantier-Herrmann



Julien
Bareguwera



Françoise
Bastien-Rabner

Méthodologie

Études de cas, exposés et mises en situation. Alternance de travaux en petits et grands groupes. Remise du guide du formateur.



EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

FORMATION ASF FRANCE

INFORMATION PRATIQUE

Fondamentaux

Durée:

- **Fondamentaux:** 3 jours

- **Renforcement:** 2 jours

Dates et lieux:

Fondamentaux:

- 1ère édition du 31 mai au 2 juin à Toulouse

- 2nde édition du 6 au 7 octobre à Paris

Renforcement

- 1ère édition du 10 au 11 juin en ligne

- 2nde édition les 28 et 29 octobre en ligne

Public cible:

Bénévoles des projets d'ASF France et adhérents souhaitant le devenir

Prérequis:

- **Fondamentaux:** être adhérent d'ASF France

- **Renforcement:** être adhérent d'ASF France + avoir validé les fondamentaux de la formation de formateurs

TARIF

Gratuit pour les adhérents

PRESTATIONS À LA DEMANDE

Afin de partager nos expériences et transmettre nos compétences dans la défense des droits humains, nous pouvons mettre en place des prestations sur-mesure avec le soutien des avocats et experts volontaires d'ASF France :

- **FORMATIONS À LA DEMANDE**
- **CONFÉRENCES À LA DEMANDE**
- **MISSIONS D'EXPERTISE À LA DEMANDE**



DES FORMATIONS SUR-MESURE POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES

Qu'est-ce qu'une formation à la demande (ou « intra ») ?

- **Il s'agit d'une formation sur-mesure.**
Disposant d'une équipe de praticiens experts formés et d'un service d'ingénierie pédagogique, nous pouvons adapter les thèmes de nos formations à vos problématiques.
- **Nous pouvons délocaliser nos formations** en France ou à l'étranger.
- Le service formation d'ASF France est **à votre disposition pour construire avec vous une formation adaptée à vos besoins.**

Pourquoi demander une formation sur-mesure ?

- Une demande collective a émergé au sein de votre équipe
- Les thématiques abordées dans nos formations vous intéressent mais vous souhaiteriez **approfondir un point en particulier**
- Vous souhaitez programmer une formation **à une autre date**
- Vous souhaitez que plus de personnes de votre équipe bénéficient de nos formations tout en limitant vos déplacements

Pour qui ?

- Toute organisation qui souhaite développer son action dans le domaine des droits humains sur le domaine d'intervention d'ASF France
- **Entreprises, universités, associations, institutions publiques**

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT :

Tél : 05 34 31 17 83

Courriel : formations@avocatssansfrontieres-france.org



COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour participer à l'une de nos formations:

1. Il faut d'abord compléter un formulaire de **pré-inscription** disponible page suivante. Vous pouvez aussi le remplir en ligne ou sur un PDF à nous renvoyer à formations@avocatssansfrontieres-france.org ou au 13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse.
2. Après validation de votre pré-inscription, vous recevrez un courriel vous indiquant les modalités de **paiement**.
3. Votre **inscription** sera définitive à réception de votre paiement.

ACCESSIBILITE

Si vous êtes en situation de **handicap** ou avez des **besoins spécifiques** pour suivre nos formations, n'hésitez pas à nous demander un entretien pour étudier les **aménagements** possibles des formations (05 34 31 17 83; formations@avocatssansfrontieres-france.org). Vous pouvez également consulter notre livret d'accueil pour les PSH en cliquant [ici](#).

TARIFS

Pour bénéficier des tarifs adhérents ou étudiants, un justificatif est demandé aux participants.

Les tarifs comprennent toutes les taxes mais pas les frais annexes (déplacement, hébergement, restauration, etc.)

Notre organisme étant **datadocké** et certifié **Qualiopi**, les participants peuvent demander des **prises en charge** aux opérateurs de compétences (**OPCO**) au titre de la formation professionnelle continue. De plus, **homologuées** par le Conseil National des Barreaux (**CNB**), nos formations sont éligibles pour la **formation continue obligatoire** des avocats et à la **prise en charge** par le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (**FIF PL**).

DOCUMENT DELIVRE A L'ISSU DE LA FORMATION

Une **attestation de présence** sera délivrée à l'issue de la formation pour les participants ayant assisté à toutes les séances de formation et ayant participé aux exercices pratiques.

REGISTRES ADMINISTRATIFS

N° de SIRET: 420 273 203 00018

N° organisme de formation: 73 310 550 631

Conditions générales de vente (CGV) : [A consulter en ligne.](#)

Règlement intérieur: [A consulter en ligne.](#)

DES QUESTIONS? CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT :

Tél : 05 34 31 17 83

Courriel : formations@avocatssansfrontieres-france.org





FORMATION - BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Profession :

Barreau de :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Adresse électronique :

Téléphone :



JE SOUHAITE PARTICIPER À LA / AUX FORMATION(S) SUIVANTE(S) :

- | | |
|---|--|
| ☐ Droit d'asile en France | ☐ Droit des femmes et violences basées sur le genre |
| ☐ Droit des détenus | |
| ☐ Formation de formateurs (Fondamentaux) | ☐ Défense des victimes devant la CPI (Fondamentaux) |
| ☐ Formation de formateurs (Renforcement) | ☐ Défense des victimes devant la CPI (Renforcement) |

Date de la/des session(s) choisie(s) :



CONDITIONS

Inscription

- Pour participer à l'une de nos formations, il est nécessaire de compléter ce formulaire de pré-inscription et de nous le retourner par courriel à formations@avocatssansfrontieres-france.org ou par voie postale à ASF France, 13 rue des Fleurs, 31000 Toulouse, France.
- Après validation de votre pré-inscription, vous recevrez un courriel vous indiquant les modalités de paiement.
- Votre inscription sera définitive à réception de votre paiement. Toute inscription doit être validée au plus tard 7 jours ouvrables avant le début de la formation.

Annulation. Si celle-ci a lieu à moins de 7 jours ouvrables de la date de début de formation, les frais de formation sont dus. ASFF se réserve la possibilité d'annuler une formation 5 jours ouvrables à l'avance si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant pour son bon déroulement. Le cas échéant, nous procéderions au remboursement des inscriptions dans les plus brefs délais.

Prise en charge

Notre organisme est datadocké et certifié Qualiopi. De plus, nos formations juridiques sont homologuées par le CNB. Dès lors, les participants peuvent demander une prise en charge de leurs frais par un OPCO ou le FIF PL. Les documents demandés leur seront remis.

Visas

Pour les apprenants venant de l'étranger (hors Europe), il est expressément demandé d'effectuer la demande de visa le plus tôt possible pour, en cas de refus, libérer la place aux personnes sur liste d'attente. Le refus de visa ne pourra être considéré comme un cas de force majeure.

L'émargement des listes de présence est obligatoire et conditionne la délivrance des attestations. Celles-ci ne peuvent en aucun cas être délivrées sur simple déclaration de présence de votre part.

Conditions générales de vente (CGV) :

A consulter sur https://www.avocatssansfrontieres-france.org/media/data/paragraphes_documents/documents/file-124.pdf.

Fait à

le

Signature



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

**EN SUIVANT NOS FORMATIONS,
VOUS SOUTENEZ NOS ACTIONS !**

“ Soutenir ASF France, c’est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie. ”
ROBERT BADINTER

CONTACTS

Avocats Sans Frontières France
13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse
+33 (0)5 34 31 17 83
formations@avocatssansfrontieres-france.org
www.avocatssansfrontieres-france.org

